

Construisons notre jour d'après !

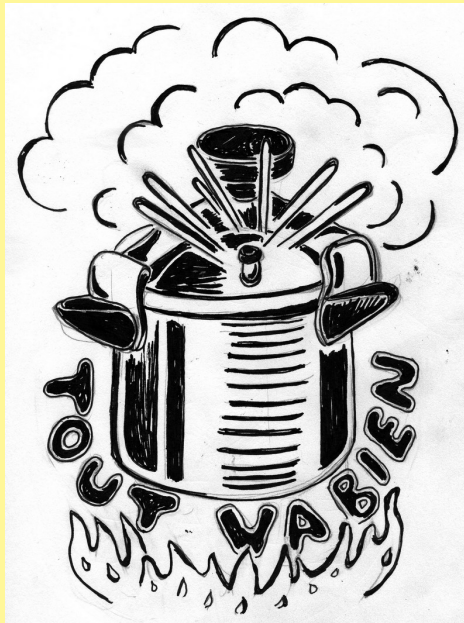
n°53

Février 2021

Cela fait maintenant plus de cinq mois que les personnels de l'éducation nationale font tourner la boutique et ce dans un contexte anxiogène du fait d'un virus inconnu jusqu'alors, mais aussi du fait d'une anxiété et d'une culpabilisation largement entretenues par le gouvernement et les médias. Les écoles, collèges et lycées sont opérationnels mais au prix de mobilisations des personnels pour assurer la sécurité sanitaire. Il faut faire grève pour imposer des demi-groupes en lycée. Alors le ministre peut pérorer sur les plateaux TV ou en faisant du sport avec des élèves, nous ne sommes pas dupes, il n'y aura aucune reconnaissance. Les paroles bienveillantes à notre égard ne sont évidemment que de circonstance. La réalité, c'est que la même politique se poursuit voire s'accélère : austérité et élitisme. On le voit à travers les dotations horaires dans le second degré dans le 92 : l'éducation prioritaire est particulièrement touchée tandis qu'on supprime des postes dans des lycées alors même que les effectifs sont constants. La sélection fait rage avec la réforme du lycée, du bac et avec Parcoursup. Donner plus à ceux qui ont déjà plus voilà le credo du ministère. Dans les écoles des Hauts-de-Seine, là encore on ferme des classes et l'éducation prioritaire est très impactée. Il

n'y aura pas de jour d'après car ce gouvernement est au service d'une idéologie, celle de l'individualisme et du capital.

Pourtant, il peut y avoir un jour d'après et le syndicalisme peut y tenir toute sa place. Le syndicat ce n'est pas ringard, le syndicat c'est le sens du collectif, celui de la réponse globale et pas de l'individualisme. C'est bien pour cela que l'Etat le combat aujourd'hui avec force, mettant ses pas dans ceux du patronat. Oui le syndicalisme c'est l'avenir, c'est nous tou-tes qui à la base savons ce qui est bon pour le service public d'éducation. Pour cela, au vu de la situation particulièrement dégradée, il faut se poser maintenant et urgemment la question de l'unification avec les syndicats dont les orientations sont très



proches des nôtres. Nous ne devons pas présenter de faille à ces gouvernements de combat et offrir une réponse forte, organisée et puissante. Un syndicat unifié de l'éducation, voilà qui est porteur d'espoir pour tou-tes les salarié-es de ce pays. Voilà un projet novateur qui fera reculer un gouvernement qui aime à jouer des divisions. Le moment est venu de se mettre en ordre de bataille.

Samuel Serre
Secrétaire général

La carte scolaire : encore de la poudre de perlimpinpin...

1^{er} degré

Alors que la rentrée 2020 était placée sous le signe d'un renforcement de la priorité à l'école primaire, les chiffres donnés par la DSDEN pour la rentrée 2021 montrent qu'encore une fois, les annonces du gouvernement ne sont que de la « poudre de perlimpinpin ».

À l'issue du Comité Technique pour les mesures de carte scolaire, la Directrice Académique conserve une cinquantaine de postes en réserve pour le Comité Technique d'ajustement du mois de juin. Ce mode de fonctionnement n'est souhaitable ni pour les collègues qui sont touché.es par ces mesures, ni pour les équipes qui préparent la structure de l'école et la rentrée suivante. Autre impact pour les écoles, une ouverture de classe au mois de juin entraîne la création d'un poste provisoire et l'attente d'un.e nouv.eau.elle collègue qui sera nommé.e, dans le meilleur des cas, pendant les vacances.

Suite à ces mesures de carte scolaire, un constat alarmant pour l'éducation prioritaire et les CAPE, écoles en convention académique de priorité éducative (écoles sorties du dispositif en 2015 et sur lesquelles une attention particulière doit être portée) qui sont plus que maltraitées : de nombreuses fermetures sans ouverture. Malgré des ouvertures et des annulations de fermeture obtenues suite à nos interventions en CTSD, les effectifs hors CP et CE1 augmentent, les moyens ne sont pas donnés pour dédoubler les classes de grande section, ni pour améliorer l'encadrement en ASH et en RASED.

Pour toutes ces raisons, un rassemblement intersyndical s'est tenu devant la DSDEN, pendant le CTSD du 3 février. Plusieurs revendications : une baisse significative des effectifs dans toutes les écoles, un renforcement des RASED, des créations de postes d'aide à la direction, un nombre suffisant de postes de remplaçant.es et des moyens pour l'Education prioritaire.

Audrey Lafajsse

Situation préoccupante dans les écoles

Depuis la rentrée de janvier, le taux de contamination dans les écoles augmente : de plus en plus de cas Covid positifs sont déclarés tant parmi les élèves que les personnels. Les enseignant.e.s considéré.e.s cas contact sont placé.e.s en isolement et il s'agit parfois de plusieurs membres d'une même équipe enseignante. Les élèves sont tout de même accueilli.e.s.

Le nombre de personnels de remplacement est insuffisant sur le département et ce n'est pas nouveau. C'est alors aux équipes réduites d'accueillir les élèves. Il en résulte des effectifs chargés peu propices aux apprentissages et aussi un formidable brassage des élèves. Les directions d'école ne reçoivent que peu voire pas de directives précises des IEN. « Il faudra aborder le principe de réalité » ou « Notre priorité est le maintien du service public d'éducation coûte que coûte. » Soit, mais dans quelles conditions ? Les différentes situations sont soit tues, soit minimisées. « Pas de vague ! » Les équipes sont épuisées et les élèves désorienté.e.s. Ces dernier.e.s ont droit à un enseignement dans les meilleures conditions possibles mais actuellement c'est la Grande Garderie nationale qui est en marche dans certaines écoles.

Les contractuel.les Covid promis.es en janvier (31 sur 60 budgété.e.s) n'ont été recruté.e.s que la 2^{ème} semaine de reprise avec un contrat des plus précaires (jusqu'au 12/02 !). Anticiper, prévoir, réagir : c'est ce qui est demandé aux enseignant.e.s. Notre hiérarchie en serait-elle dispensée ? Nous sommes sur le terrain et nous constatons encore une fois l'inertie et le mépris des personnels, des élèves et de leurs familles. Le ministère, qui a choisi de recourir aux emplois précaires, n'assure même pas de cette façon des moyens de remplacement suffisants. Il est urgent d'y remédier. Plus généralement, la CGT Educ'action milite pour l'augmentation significative du nombre de postes de remplacement et la titularisation des contractuel.le.s, sans condition de concours ni de nationalité.

Marie Viennot

Nouvelle saignée dans la DHG au lycée Joliot Curie, les personnels en grève !

2nd degré

L'annonce de la DHG prévisionnelle pour la prochaine année scolaire au lycée Joliot Curie de Nanterre a fait l'effet d'une douche froide sur les personnels. En effet, alors que la DSDEN prévoit 84 élèves supplémentaires dans cet établissement par rapport à cette année, elle supprime 40h dans sa dotation. La justification qu'elle donne est la suivante : « modulation de la marge qualitative ». En clair, il s'agit d'une baisse des moyens attribués sur la base de critères sociaux, phénomène que nous observons dans une grande partie des collèges REP/REP+ et des lycées ex-ZEP du 92. Cette baisse de moyens est d'autant plus honteuse que les effets de la crise sanitaire pèsent fortement sur les apprentissages des élèves.

Face à ce mépris, les personnels ont décidé de se mettre en grève d'abord le jour du comité technique, puis à l'occasion de la journée de grève nationale mardi 26 janvier et aussi le lendemain, à chaque fois avec des taux de grévistes dépassant 50%. La DSDEN a octroyé une dotation supplémentaire de 20h à la suite de la première journée de grève, comme quoi la lutte paye ! Cependant, le premier projet de répartition de la DHG présenté par la direction du lycée a montré que les pertes étaient encore massives (de nombreuses heures d'AP supprimées, moins de dédoublements, la spécialité théâtre fragilisée, etc.). Les personnels ont de nouveau fait grève mercredi 3 février, date à laquelle ils étaient reçus en audience par M. Terrien, DASEN adjoint. Aucune annonce ne leur a été faite, sinon que le lycée aurait été sur-doté cette année ! La DHG était pourtant déjà en baisse par rapport à l'année précédente.

En bref, le cas du lycée Joliot Curie est emblématique de la politique de réduction des moyens d'enseignement, et surtout là où les besoins sont les plus importants. La CGT Educ'action 92 lutte fermement contre cette politique. Nous ne nous laisserons pas faire !

Maxime Pouvreau, secrétaire de section CGT au lycée Joliot Curie

En LP, aménagements de la co-intervention : une proposition faussement bonne...

À peine une réforme appliquée en totalité et un arrêté non publié, que nous pressentons les pressions sur certaines disciplines dans la DHG ainsi qu'une concurrence des disciplines à venir.

Les nouvelles modalités, souvent laissées à la seule décision des établissements, impacteront encore une fois les disciplines générales telles que le Français ou les Mathématiques. Il s'agira durant les conseils d'administration de veiller au maintien de l'existant dans la répartition des heures allouée à ces disciplines. Un projet d'arrêté avec un nouvel aménagement de la grille horaire de la classe de terminale prévoit en effet la disparition du fléchage de la co-intervention entre l'enseignement professionnel et le Français ou les Maths-sciences. Parmi les options proposées et laissées à la main des établissements, il y a 4 choix possibles, à savoir le maintien de l'existant, la co-intervention avec d'autres disciplines de l'enseignement général, l'introduction de la philosophie sous forme d'atelier ou encore le renforcement de l'aide personnalisée pour préparer les élèves à aborder leur poursuite d'études. Ces aménagements vont mettre de toute évidence en concurrence les disciplines.

Suite de l'article au verso...

En effet, on aurait pu se dire que la reconnaissance d'un enseignement humaniste était enfin rendue possible en LP, mais on peut interroger le bon fonctionnement d'une telle proposition. Un cadrage national ? Rions alors d'une problématique du « Qui suis-je ? » ou « Epicure et la luxure » sur un nombre d'heures qui serait inconséquent pédagogiquement ! Il est en plus à souligner que certains sujets étaient abordés implicitement dans les objets d'étude proposés au programme de Français.

Cette proposition ouvre alors la voix au champ des possibles : toujours la même approche, quand l'optique est de supprimer alors on donne à appliquer l'impossible. La co-intervention en est l'exemple même !

Katy Odoard

Le bac Blanquer nous laisse un goût amer

Cela va faire deux ans que nous connaissons dans les lycées généraux et technologiques la mise en place de la réforme du Lycée voulue par Blanquer. Le maître mot est d'appliquer coûte que coûte cette réforme, sans réelle formation et aucun recul. À cela s'ajoute la crise sanitaire que nous connaissons tous et toutes et qui demande une adaptation à toute épreuve. Suite à l'annulation des E3C en début d'année scolaire, l'accent était mis par le ministère sur les épreuves de spécialité ainsi que le Grand Oral, « épreuve maîtresse » selon JMB.



Après une année 2019-2020 sous pression à préparer les élèves de 1ère aux E3C censées se dérouler en janvier, même cas de figure à la rentrée 2020, où nous devons préparer les élèves de Terminale à des épreuves de baccalauréat toujours plus tôt dans l'année, à savoir en mars 2021. Comme si cette année scolaire était une année comme les autres ! Sans consulter les principaux et principales concernées, le ministre a annulé les épreuves de spécialité jeudi 21 janvier, sautant sur l'occasion pour passer quasiment tout le bac en contrôle continu. Au lieu d'essayer de sauver ces épreuves nationales en les organisant en juin, il a décidé de ne maintenir que l'épreuve de philo et le Grand Oral. Une épreuve que nous découvrons depuis cette année, via des formations à distance ayant débutées en janvier 2021. On y apprend comment va se dérouler l'épreuve mais jamais comment nous pouvons préparer nos élèves.

L'importance que porte Blanquer au Grand Oral est cohérente avec sa ligne politique, puisqu'il s'agit avec cette épreuve d'évaluer les élèves sur des éléments qui ne correspondent pas à du contenu disciplinaire, comme l'aisance à l'oral ou même le projet d'orientation de l'élève !

Décidément, avec Jean-Michel Blanquer, le bac est toujours plus inégalitaire.

Amal Navailh

Sur le web

 cgteduc92.ouvaton.org
 <https://www.cgteduc-versailles.fr/>
(site académique)



Nos permanences syndicales à Nanterre

Attention : il est préférable de prendre rendez-vous ou d'appeler avant de venir car il peut arriver que nous soyons dans l'obligation d'accompagner un établissement ou un collègue en audience.

Mercredi
9 h - 12h

Vendredi

Nous contacter

 **CGT Educ'action 92**
32-34 av des Champs Pierreux
92000 NANTERRE
 06 31 33 47 55/06 81 96 51 23
1er degré 06 40 58 25 46
2nd degré 06 38 79 32 38